



# SYNTHÈSE DE L'AUDIT

## ETUDE DE CADRAGE OUI-TSM

### ANNEE 2018 – 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2019

L'enquête de cadrage Observatoire des Usages Internet, Téléphonie et Services Mobiles (OUI-TSM) de Médiamétrie joue un rôle important dans la mesure d'audience d'Internet, puisqu'elle sert d'étude de calage aux trois panels Internet de Médiamétrie fusionnés dans le nouveau dispositif Internet Global : le panel Ordinateur, qui mesure les usages de l'internet fixe sur ordinateur, le panel Mobile qui mesure les usages de l'internet mobile depuis un smartphone et le panel Tablette qui mesure les usages de l'internet via une tablette.

Cette étude est réalisée via un questionnaire téléphonique.

Le présent Audit porte sur la méthodologie, la collecte des données, la qualité de l'échantillon, le traitement des informations recueillies et les résultats produits en 2018 ainsi qu'au premier semestre 2019. A partir des différents contrôles et analyses réalisés par le CESP sur l'année 2018 et au premier semestre 2019,

#### **Le Comité Scientifique du CESP considère que l'étude est satisfaisante en ce qui concerne :**

- le principe d'une étude unique pour la production des structures théoriques de redressement des panels Internet de Médiamétrie,
- l'optimisation du questionnaire qui a permis de réduire significativement sa durée,
- la formation générale, le suivi et l'encadrement des enquêteurs.

#### **Il émet la réserve suivante :**

- la faiblesse de l'échantillon, à ce jour trop faible pour produire des structures théoriques pour le redressement des panels Internet de Médiamétrie.

#### **Il formule les recommandations suivantes :**

- augmenter la taille de l'échantillon de l'enquête,
- évaluer l'impact de la composition de la base de sondage sur les résultats. Si ces derniers diffèrent significativement par source, une réflexion doit être menée sur la méthode de mise en commun des 5 sources utilisées. A la suite de cette analyse, le Comité Scientifique recommande de stabiliser la part de chaque source dans le temps,
- augmenter la part d'interviews sur mobile, afin de représenter a minima la part des exclusifs mobiles dans la population. La part des appels sur mobile devrait tenir davantage compte des taux d'équipés mobiles et en particulier des taux d'équipés exclusivement en mobile (20%),
- chercher les causes expliquant les augmentations des taux d'abandon et de refus entre 2018 et le 1<sup>er</sup> semestre 2019, et mettre en place un plan d'action,
- suivre de façon prioritaire le travail des enquêteurs réalisant un grand nombre d'interviews et mieux répartir les interviews sur l'ensemble des enquêteurs,

- valider la pertinence de la procédure mise en place pour filtrer les numéros non attribués en amont de la constitution de la base de sondage et fournir les statistiques liées à cette phase de *cleaning*<sup>1</sup>.

**Enfin, le CESP ajoute que :**

Le CESP a mis en place un groupe de travail sur la possibilité d'une étude de cadrage commune aux études d'audience TV et Internet. En effet, aujourd'hui, Médiamétrie a recours à deux études pour caler le dispositif Internet Global et le panel Médiamat : Home Devices et l'Observatoire des Usages Internet, Téléphonie et Services Mobiles (OUI-TSM). A la suite de la mise à disposition d'informations par Médiamétrie, une session de travail entre Médiamétrie et le CESP est prévue pour évaluer cette possible évolution.

Le Comité Scientifique,

Le 5 novembre 2019



---

<sup>1</sup> Médiamétrie a arrêté sa procédure de *cleaning* des numéros à partir de septembre 2019.